



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

Conseil communautaire du 10 février 2015

Rapport

sur le Débat d'orientation budgétaire 2015

___ Débat d'orientations budgétaires 2015

- ✓ Vote du BP 2015 : 31 mars 2015
- ✓ Maintien du périmètre à 18 communes : entrée de Vélizy-Villacoublay en 2016

- ✓ Orientations budgétaires pour 2015 :
 - Stabilité des taux de fiscalité par rapport à 2014 sans changement depuis 2010 (hors lissage)
 - Soutien aux communes par la prise en charge de 50 % du FPIC.
 - Financement des investissements sans recours à l'emprunt



Modalités de prise en charge de 50 % du FPIC

— en 2015

- ✓ **Nouvelle rédaction de l'article L2336-3 du CGCT pour une répartition dérogatoire du FPIC :**

L'unanimité du conseil communautaire est remplacée par

« par délibérations concordantes, prises avant le 30 juin de l'année de répartition, de l'organe délibérant de l'EPCI statuant à la majorité des deux tiers et des conseils municipaux des communes membres. »

- ✓ **Transmission données FPIC le 29 mai par la Préfecture**
- ✓ **Risque de blocage de la répartition souhaitée par VGP par le vote d'une seule commune (opposition) ou par le non vote (absence de conseil municipal entre le 1^{er} et le 30 juin 2015 d'une des 18 communes)**
- ✓ **Arbitrage du Bureau en faveur du voter d'une DSC de péréquation en juin**

Le Projet de Loi de Finances 2015 et — son incidence sur les finances locales



- ✓ **Une réduction des dotations et une hausse des prélèvements :**
 - Réduction de la DGF - 1,7 M€ estimés pour VGP (-3,67 Md€/an au niveau national)
 - Réduction des compensations fiscales ex-TP: - 2 % estimé (-300 k€)
 - Poursuite de la hausse de la péréquation horizontale
Hausse nationale de 37 % : + 1,9 M€ pour notre territoire
FPIC (VGP+communes) devrait passer de 5,1 M€ à 7 M€
- ✓ **Une baisse des autres participations**
 - Disparition de la participation de la DRAC au CRR de Versailles (- 215 K€)
- ✓ **De faibles compensations accordées en contrepartie :**
 - Augmentation du taux du FCTVA : +4 % (16,404% contre 15,761%)
gain de 44 000 € pour VGP en 2015 au vu des investissements 2014
 - Revalorisation forfaitaire de 0,9 % des bases fiscales
gain de 670 k€ pour VGP (TH+CFE+TEOM)

— Les grandes orientations pour le BP 2015

✓ **Stabilité des dépenses de fonctionnement**

- Reconduction de l'enveloppe des dépenses de personnel de BP à BP
- Stabilité des dépenses de fonctionnement courante
 - Une exception: les dépenses d'environnement augmentent à due concurrence de la hausse des recettes
- Stabilité du budget de fonctionnement transports
- Maintien des crédits de subventions aux associations

✓ **Prise en compte des évolutions et dépenses exceptionnelles**

- Indemnité exceptionnelle de sortie du SICTOM – SITREVA (coût : 200 000 euros)
- Démolitions (maison garde-barrière, bureaux 7ter rue Porte de Buc)

✓ **Prise en compte de l'excédent OM du Chesnay sur 4 ans (2014-2017) à hauteur de 300 000 euros par an**



Les grandes orientations pour le BP 2015

✓ **Stabilité de la fiscalité des ménages et des entreprises**

- Taux inchangés depuis 2010 (hors lissage)
- Bases (phys. + forfait.) : + 1,6 % TH et TEOM / + 2% CFE/CVAE + 1,4%
- Lissage des taux de CFE poursuivi jusqu'en 2021
- Prolongation de la durée de lissage des taux de TEOM de Bougival (5,20 %) et La Celle Saint-Cloud (5,10%) : fin en 2017, au lieu de 2015.
- Durée de lissage du Chesnay inchangé (maximum légal voté).
- Démarrage du lissage du taux de TEOM de Châteaufort (7,05%) baisse progressive de 2015 à 2017.
- Taux des 14 autres communes unifiés depuis 2014 (5,39 %)

✓ **Hypothèse prudente: pas de DSC éco à répartir (à revoir au BS en fonction des notifications)**

— Les grandes orientations pour le BP 2015

- ✓ **Soutien aux communes face à la montée de la péréquation :**

VGP payera 3,9 M€ sur les 7 M€ estimés (50 %+ exo FSRIF)

VGP payera ainsi 2,1 M€ de plus que le droit commun.

- ✓ **Gestion des subventions de surcharge foncière en AP/CP**

Vote d'une Autorisation de Programme (AP) de 2,5 M€ de subventions à attribuer en 2015 en Bureau communautaire

Intégration au BP 2015 des Crédits de Paiements (CP) correspondant aux décaissements sur 2015.

- ✓ **Financement des investissements sans recours à l'emprunt**